

CHIRURGIE AMBULATOIRE

Je choisis ma prestation hôtelière

Je souhaite être seul(e)

TYPE DE CHAMBRE

Chambre individuelle

TARIF

60 € / jour

Chambre seule (1)



Collation (2)

Boisson chaude, jus de fruits, yaourt, compote, biscottes, beurre et confiture



Classique

Télévision



Téléphone



Choix de la catégorie de prestation (à cocher)



(1) Sous réserve de disponibilité

(2) Sauf contre-indication médicale ou régime alimentaire



Toutes les chambres sont équipées de la wifi sans surcoût



Inclus



En option sur demande



Je ne souhaite aucune prestation hôtelière complémentaire et je serai hébergé(e) espace collectif.

Je comprends que :

- Si l'établissement ne peut répondre favorablement à ma demande de chambre seule, je séjournerai en chambre double et les prestations à la carte disponibles seront à ma charge (voir verso)
- Les accompagnants ne sont pas autorisés en espace collectif (hors mineurs).

Tarifs TTC en vigueur au 01/01/2025



OPTIONS À LA CARTE

POUR TOUTES LES CATÉGORIES DE CHAMBRE

Prestation

Prix

Choix Patient



Téléphone

5 € / séjour
(hors impulsion)

☐

Pack Bien-Etre

- Linge de toilette (drap de bain, serviette, tapis et peignoir)
- Trousse (shampooing, gel douche, savon, brosse à dents, dentifrice, lait corps et peigne)

15 € / séjour

☐

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des tarifs des prestations complémentaires pour exigence particulière du patient appliqués au sein de l'établissement pour mon séjour prévu le à ma charge et/ou celle de ma mutuelle, et reconnais avoir choisi les prestations sélectionnées précédemment.

Participations liées à votre hospitalisation :

Je déclare être informé(e) :

- du paiement de la Participation Assuré Transitoire (PAT) forfaitaire de 24€ par séjour sauf en cas de prise en charge par la mutuelle ou de dérogations prévues par la loi.
- du paiement des prestations complémentaires choisies précédemment.

Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant, à des exigences particulières (prestations accompagnant et de confort) que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins.

Je m'engage à régler la totalité des frais susmentionnés à ma charge le jour de ma sortie de l'établissement.

Fait à

Le

En qualité de : ☐ patient

☐ autre

Signature :